

LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

TROISIÈME ANNÉE RÉPUBLICAINE.

(Ere vulgaire)

SEPTIDI 7 Ventôse.

Mercredi 25 Février 1795.

Le Bureau des NOUVELLES POLITIQUES, Feuille qui paroît tous les jours, est établi à Paris, rue des MOULINS, n^o. 500, au coin de la rue THÉRÈSE. Le prix de la Souscription est actuellement de 60 livres par an, de 32 livres pour six mois, et de 17 livres pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être chargées, attendu le grand nombre de celles qui s'égareront, et adressées franches au citoyen CHAS-FONTAIGNE. L'abonnement doit toujours commencer le premier de chaque mois (nouveau style.)

On s'abonne aussi à cette Feuille, pour les Pays-Bas et pour la Hollande, chez le cit. HORNIGES, au Bureau de la Poste, à Bruxelles.

A V I S.

Le renchérissement progressif de toutes les matières qui entrent dans la composition de cette feuille, oblige les propriétaires d'en augmenter le prix. En conséquence, la souscription sera désormais de 60 liv. par an, de 32 liv. pour six mois, et de 17 liv. pour trois mois.

P O L O G N E.

De Posnanie, le 30 janvier.

Le roi de Pologne est arrivé à Grodno, le 12, sous une escorte de 120 hussards commandée par le général Tormanow : la suite de S. M. ne consistoit qu'en deux chambellans, deux aides-de-camp & un seul secrétaire. Ce prince s'est arrêté deux jours à Byalystock, où il a été traité par le général Bennixhoven, complimenté par le prince de Holstein-Bek : en général, il a été reçu partout avec les plus grands respects & l'intérêt touchant qu'inspirent ses malheurs. On assure qu'il a fréquemment versé des larmes à l'aspect des villes & des villages endeuillés par lesquels il a passé. On prétend aussi que, à Grodno, il se rendra à Pétersbourg ou à Moscou, & qu'il passera le reste de ses jours en Russie. Les gardes polonaises & lithuaniennes ont été congédiées. Les sœurs du roi vont se retirer en Gallicie, où se sont rendus une quantité de particuliers de tout rang, qui ne veulent pas vivre sous la domination russe.

Le quartier-général des troupes prussiennes vient d'être transféré en cette ville, où le général Favrat est arrivé lui-même samedi dernier. Le ci-devant staroste Nicomajewski, l'un des principaux auteurs de l'insurrection de la Prusse méridionale, a été arrêté ces jours derniers : on croit qu'il sera transféré à Spandau.

Il ne reste plus aucun doute que la Pologne ne soit entièrement partagée entre les puissances voisines.

P R E S S E.

De Berlin, le 27 janvier.

Une estafette a apporté à la cour, avant-hier, la nouvelle des progrès des François dans les Provinces-Unies, dont la plupart sont déjà au pouvoir de l'ennemi. Aussitôt la plus grande consternation a régné dans cette capitale. Le roi a eu plusieurs conférences avec le prince Henri & ses principaux ministres. On répand que trente mille hommes vont joindre les alliés, & que la cour, conformément aux traités, va faire les plus grands efforts pour délivrer cette république. Le tems nous apprendra si ces assertions sont fondées. On assure aussi que le prince royal & le prince Louis se rendront incessamment à l'armée du Rhin.

A L L E M A G N E.

De Francfort, le 8 février.

La débacle des glaces qui couvroient le Rhin s'est effectuée sans causer beaucoup d'accidens. Le dégel est venu d'autant plus à propos, qu'on est informé que l'ennemi n'auroit pas tardé à passer ce fleuve, pour porter la guerre jusques dans le cœur de l'Allemagne.

On apprend de Pétersbourg que l'impératrice de Russie étoit atteinte d'une maladie assez sérieuse.

Les lettres de Manheim annoncent que les François, depuis le 23 janvier, ont fait sauter plusieurs ouvrages du fort du Rhin.

La garnison de Mayence est actuellement forte de 33 mille hommes, & l'on compte dans cette place 400 bouches à feu.

Les nouvelles de cette ville se réduisent encore à de fréquentes escarmouches insignifiantes qui ont lieu dans son voisinage. On prétend aussi que la grosse artillerie des Français, pour ce siège, n'est pas encore arrivée, & que l'ennemi, pour assiéger la place, attend la fin de la mauvaise saison, ainsi que l'arrivée des troupes qui seront détachées de l'armée de Hollande.

L'archiduc Charles est arrivé, le 26 janvier, à Vienne.

On écrit de Hambourg, en date du 31, qu'on y attendoit encore les lettres de Londres des 15, 16, 19 & 22 janvier.

Le corps de troupes prussiennes aux ordres du général comte de Kalkreuth, doit abandonner incessamment sa position de Cassel & Caub près de Mayence, pour aller joindre l'armée alliée du Bas-Rhin. Ce corps d'armée sera remplacé immédiatement par celui que commande le prince héritier de Hohenlohe, & que relèvera à son tour une division de l'armée du duc de Saxe-Teschon. Le quartier-général de l'armée du feld-maréchal Mollendorff doit être incessamment transféré à Bockenheim.

De Rhane, dans le pays de Munster, le 2 février.

Le quartier-général anglais du général Harcourt a été transféré ici de Deventer, & les Français ont pris possession de Zwol & de toute la province d'Oweryssel. L'armée anglaise va en partie dans l'Ost-Prise, & en partie à Stade.

Des lettres de Zwol, du 2 février, disent que l'ancien magistrat de cette ville a été déposé, & qu'en présence de 25 Français, le magistrat de 1787 a été réinstallé. Elles confirment que la révolution est faite dans tout le pays d'Oweryssel.

Du Bas-Rhin, le 6 février.

On avoit répandu le bruit que les Français avoient déjà dirigé une attaque contre Wesel; mais ce bruit ne s'est pas confirmé, & ce qui y avoit donné lieu, c'est qu'effectivement les Français s'approchent de cette forteresse. De fortes patrouilles de leurs troupes sont déjà parvenues jusqu'à Emeric. Il est constant que les Français paroissent disposés à entrer dans l'Empire & à tenter quelque chose sur le pays d'Hannover. On assure que le général Walmoden a dû requérir le maréchal de Mollendorff de hâter le départ des troupes prussiennes destinées à couvrir cette importante frontière de l'Allemagne.

L'ambassadeur d'Espagne, près L. H. P., qu'on avoit dit tombé au pouvoir des Français, est arrivé à Brème, d'où il a continué sa route pour Hambourg. Les alliés, dont les troupes ont beaucoup souffert, se maintiennent sur les bords du Rhin où ils paroissent attendre des renforts. Le comte de Olainfayt est à Mehrheim, d'où il se rend fréquemment à Mulheim. L'armée anglaise, de 17 mille hommes qui la composoit, doit être réduite à 9 mille.

On mande d'Emden que les troupes anglaises se rapprochent de cette ville. Déjà la cavalerie de cette armée est arrivée de Kloppenbourg dans l'évêché de Munster. L'infanterie se porte vers l'embouchure du Weser, où l'on prétend qu'elle s'embarquera pour l'Angleterre, aussi-tôt que cette rivière ne sera plus couverte de glaces. Une partie des bagages du duc d'York est arrivée hier soir à Emden.

La régence prussienne de Wesel, ainsi que les chambres de guerre & des domaines, ont quitté cette ville pour aller siéger à Ham.

H O L L A N D E.

De la Haye, le 30 pluviôse.

Les représentans du peuple près les armées actuellement en Hollande, arrêtent ce qui suit :

« Les relations de commerce entre la Hollande, la France & les pays conquis, occupés par les armées de la république, sont entièrement rétablies, en se conformant aux loix concernant les importations & exportations qui ne pourront cependant se faire que par l'intérieur & non par mer, jusqu'à ce qu'il en ait été autrement ordonné: Tous arrêtés contraires sont rapportés ».

Le présent arrêté sera imprimé, publié & affiché.

Signés, D. V. RAMEL, ALQUIER & CHARLES COCHON.

B E L G I Q U E.

De Bruxelles, le 2 ventôse (20 février, v. st.)

Les provinces de Groningue & d'Over-Yssel sont presque entièrement purgées d'Anglais & autres satellites de la coalition, qui y ont exercé toutes sortes de brigandages. La majeure partie de l'armée du Nord, commandée par le général Pichegru, poursuit avec vivacité les débris de l'armée alliée anglaise, hessoise & hanovrienne, & vont cacher leur honte dans le fond de l'Allemagne. De diverses rencontres qui ont encore eu lieu depuis nous apprenons que les républicains ont fait environ de 200 à 300 prisonniers à l'ennemi. Quant aux troupes autrichiennes qui restoient encore sur le Bas-Rhin, dans les environs d'Emmerich & du fort de Schenck, elles se sont repliées sur Wesel. Les mêmes lettres qui nous donnent ces détails ajoutent, que déjà un corps de douze mille hommes de troupes prussiennes est arrivé dans la partie de la Westphalie appartenante à Frédéric Guillaume, pour la couvrir, & que l'on y attend incessamment des forces plus considérables; les Français paroissent déterminés à agir vivement de ce côté-là.

La liberté du commerce entre la Hollande & les provinces belgiques, est bien rétablie comme autrefois; mais un obstacle s'oppose à toutes transactions commerciales entre les marchands hollandais & les nôtres; & cet obstacle, ce sont les assignats. En Hollande, les commerçans ne veulent point entendre parler de la monnaie républicaine, tandis que son cours étant forcé dans ce pays-ci, le peu d'affaires qui se font ont lieu en papier. Les maisons de commerce de la Hollande, qui étoient en relations habituelles avec celles des Pays-Bas, viennent de leur écrire en leur offrant toutes les marchandises dont nous manquons à un prix modéré; mais en numéraire métallique, & sur-tout en payant d'avance. Nos marchands ont répondu à leurs anciens correspondans, que n'ayant & recevant que des assignats, ils ne pouvoient leur donner de l'argent. Ainsi, aucune espérance ne nous reste de relever notre commerce anéanti, sinon dans la suite des temps quand le papier-monnaie aura repris une valeur que la malveillance lui conteste, ou quand un système monétaire plus solide sera adopté par le gouvernement français.

FRANCE.

De Paris, le 7 ventôse.

Une lettre de Londres nous apprend que toute l'isle de St-Domingue est rentrée sous la domination de la France. Le vaisseau porteur de cette nouvelle, arrivé récemment à Plymouth, a causé les plus vives alarmes à l'administration, qui paroit craindre que les blancs & les noirs de St-Domingue, réunis, ne se portent en force à la Jamaïque, où les negres n'attendent qu'une occasion favorable pour se soulever.

La circulation des papiers anglais est interceptée, pour ainsi dire, depuis que les relations entre l'Angleterre & le continent de l'Europe sont devenues très-difficiles, puisque la plus prochaine ne peut avoir lieu que par l'Elbe; cependant on vient d'apprendre que la perte de la Hollande n'a pas fait au parlement, ni chez le ministère, qui continue à l'influencer, cette sensation douloureuse & profonde dont a d'abord parlé avec tant de chaleur. On a su de plus, que les pétitions pour la paix avec la France se multiplient beaucoup dans les trois royaumes. Le lord Bedford a fait la motion, de déclarer que l'Angleterre pouvoit traiter avec le gouvernement actuel français. Milord Grenville, en sa qualité de ministre, a combattu cette motion par une foule de lieux communs & de diatribes qui n'ont obtenu aucune approbation. Le parlement a approuvé l'emprunt de 6 millions fait pour le compte de l'empereur; enfin on présume que l'Angleterre est disposée à continuer des subsides au roi de Prusse.

On mande de Nice, en date du 29 janvier, que les représentans Ferrère & Français s'occupent d'éloigner les émigrés français qui sont en Italie, & de faire rentrer les artistes & les ouvriers, auxquels ils fournissent des passeports & de l'argent.

M. Verninac étoit encore à Venise le 25 de nivôse; les mauvais tems l'ont empêché de continuer sa route pour Constantinople. Il est accompagné de M. Ruffin, homme de mérite & fort instruit dans les langues orientales & le gouvernement ottoman.

Nous pouvons assurer que la guerre de la Vendée n'existe plus, & que la paix a été signée. Le comité de salut public attend le retour des représentans du peuple près l'armée de l'Ouest, pour annoncer officiellement cette importante & agréable nouvelle. Nous devons cette paix, si désirée par les véritables amis de l'humanité, à la prudence & au zèle infatigable des représentans du peuple & du général Canclaux.

La commission de commerce & des colonies vient de donner ordre de faire stationner sur la rade du Havre un bâtiment léger, à bord duquel seront placés des pilotes qui se trouveront à portée de donner des secours aux bâtimens étrangers qui en auront besoin.

Nos théâtres seroient déjà sortis entièrement de l'abaissement où le vandalisme précédent les avoit réduits, si quelques agens secrets du terrorisme ne continuoient à les influencer, en leur conseillant de mutiler nos chefs-d'œuvres même en musique, pour en ôter les mots qui leur faisoient autrefois ombre. Il faut espérer pour la gloire de l'art théâtral, que ce reste de tyrannie ne tar-

dera pas à s'éclipser. Déjà les plates absurdités commandées par nos derniers tyrans & qui ont déshonoré la scène pendant quinze mois, n'osent plus se montrer, & c'est un pas vers la restauration du théâtre. On n'a peut être pas assez remarqué que dans tout le répertoire de la tragédie française, il n'y avoit pas plus de deux ou trois tyrans heureux; encore, s'il étoient par leurs succès, la morale des bons auteurs les avoit tous rendus malheureux par leurs remords. C'est ce tableau effrayant que nos derniers tyrans avoient voulu se dérober à eux-mêmes & aux peuples, dont ils faisoient leurs victimes, tout en parlant des charmes de la liberté.

Il paroît un ouvrage très-intéressant sous le titre de *Mémoires pour servir à l'Histoire des Révolutions de Pologne*, & particulièrement à celle de 1794, par un citoyen polonois. Paris, rue Honoré, n°. 85, à la librairie Académique; prix, 1 liv. 10 sols. Deux mémoires composent cette première livraison, qui sera suivie d'autres. L'auteur connoît parfaitement les choses et les hommes qui ont agi dans la révolution dont il rend compte. Son patriotisme & son amour de la liberté, jettent dans ses tableaux un charme inexprimable; il y dévoile les intrigues, tantôt perfides, tantôt atroces des cours, qui ont opéré l'annihilation de la Pologne, de manière à dégoûter les hommes libres du regne des rois. Nous reviendrons sur cet ouvrage, où la vérité des faits est sans cesse appuyée sur des pièces authentiques.

« C'est un malheur inséparable de l'humanité, qu'aucune société politique ne peut s'organiser sagement avant d'avoir essayé des calamités qu'y introduisent naturellement les préjugés & les passions humaines. » (*Mémoires sur les révolutions de Pologne.*)

L'expérience est toute entière pour la vérité de cette maxime. Ceux qui ont suivi dans le silence & la méditation les événemens de la révolution française, doivent en convenir & en conviennent en effet. Ils ont vu avec quelle effervescence effroyable deux passions terribles, la soif du pouvoir absolu & l'avidité des richesses, ont animé les ennemis nés de toute constitution paisible & juste, pour nous tenir de force dans une sorte de permanence de révolution extrêmement favorable à leur despotisme & à leur cupidité. Qui n'auroit pensé que l'événement du 9 thermidor, qui détruisit le tyran & une partie de ses complices, auroit mis fin aussi à la tyrannie anarchique dont ces satellites étoient les patrons nés? Cependant, depuis cette époque qui renversa les idées chimériques des nations étrangères sur la possibilité de dicter des loix à un peuple libre & courageux, la tyrannie intérieure étoit si vigoureusement organisée qu'elle n'a pas encore perdu tout espoir de remonter de sa cendre. Elle s'agit dans de violentes convulsions pour retarder l'époque où une constitution sage étouffera les germes d'une révolution, toujours orageuse & propice aux espérances des anarchistes & des tyrans.

Un de nos écrivains politiques se demande quel inconvénient pourroit naître de l'aveu solennel que feroit la représentation nationale que jusqu'à l'époque du 9 thermidor il y a eu tyrannie, & que tout ce qui a été fait avant cette époque a besoin au moins d'être révisé avec cette maturité que la raison & l'expérience, qui marchent de compagnie, ont déjà amenée dans l'esprit public de la nation.

Et, en effet, quelle est l'administration, la société populaire de la république, qui n'ait adressé à la convention des plaintes douloureuses & justes sur les calamités que le système de terreur avoit projetées sur toute la surface de l'état? La convention ne céderoit donc qu'au vœu national, en proscrivant à jamais un régime destructeur de tout gouvernement solide & juste, & en déclarant que ses soins uniques vont se porter vers la fin de la révolution, dont le but est & a dû être nécessairement un ordre immuable dans le gouvernement démocratique.

Un tel aveu, par sa grandeur & sa loyauté, tueroit infailliblement les espérances criminelles des anarchistes, qui sont les seuls véritables ennemis de la liberté française: il permettroit d'espérer le retour de la partie viciée de la nation à toute moralité, dont les derniers tyrans l'avoient si inconsidérément dépouillée, & qui a couvert la république de sicaires stipendiés, d'arrestateurs avides & de comités révolutionnaires voleurs.

Croyons qu'un tel aveu, fait dans le moment même où l'expérience & l'instruction publique portent ensemble le flambeau de la vérité devant tous les yeux, donneroit à la convention une grande puissance & une immense latitude pour remédier aux maux précédens. Croyons sur-tout que les nations étrangères, frappées de notre sagesse tardive, après l'avoir été de notre force victorieuse, concevroient enfin, pour le nouveau gouvernement français, ce respect dont une grande nation retire tant d'avantages pour toutes les relations politiques & commerciales qu'elle doit avoir avec les autres peuples esclaves ou libres.

CONVENTION NATIONALE.

Présidence de BOURDON (de l'Oise).

Séance du 6 ventôse.

Hossman qui arrive des armées du Nord & de Sambre & Meuse, donne des détails sur sa mission.

La circulation des assignats a été établie dans la Belgique; les objets & marchandises nécessaires à nos défenseurs ont été requis & livrés; la levée des chevaux de luxe & du vingtième cheval a été faite: des métaux & beaucoup d'objets de première nécessité ont été envoyés ensuite dans l'intérieur de la république; l'évacuation des marchandises du port d'Ostende a été effectuée; ces seules marchandises ont été estimées six millions; les biens des émigrés ont été mis dans la main de la nation; tous les biens qui sont sous la main de la nation offrent aux assignats un gage de trois milliards; quatre-vingt millions de contributions en numéraire ont été imposés; une administration de revenus a été créée; elle rapportera environ cinquante millions par année: des municipalités & huit administrations de district ont été formées; les comités de surveillance, établis d'abord, ont été supprimés; les deux tribunaux criminels de Bruxelles & d'Anvers ont été réunis en un.

L'assemblée ordonne l'impression & le renvoi au comité de salut public du compte rendu par Hossman.

Un membre a demandé la révision, 1°. des décrets du 23 ventôse de l'an 2°, qui condamne à la peine de mort & confiscation de biens les citoyens qui retireroient chez eux ou ailleurs les individus mis hors de la loi; 2°. celui du 30. jour du 1^{er}. mois, qui condamne à la déportation tout prêtre sujet à cette peine; 3°. enfin, du décret du 29 frimaire de l'an 2°, qui ordonne la confiscation des biens de tout individu décrété d'accusation, ou contre lequel l'accusateur public du tribunal révolutionnaire aura formé l'acte d'accusation, & qui se donnera la mort, comme s'il avoit été condamné.

La convention nationale décrète le renvoi de la proposition faite de renvoyer ces trois décrets à son comité de législation, & le charge de lui en faire son rapport dans le courant de la décade prochaine.

Un membre observe que cette séance est destinée aux finances; il demande que l'assemblée s'en occupe. Cette proposition est vivement appuyée: c'est par les finances, disent les opinans, qu'on cherche à perdre la république.

Reubell demande qu'on discute les projets de finances tous les jours à deux heures.

Merlin, de Thiéville, voudroit qu'on s'occupât alternativement des finances & de la guerre; c'est la manière dont vous ferez la guerre, dit-il, qui vous amènera la paix, & c'est de la paix que dépend la restauration des finances.

Oui, répond Reubell; mais sans un bon ordre dans vos finances, vous ne pouvez ni faire la guerre ni avoir la paix.

L'assemblée décrète la proposition de Reubell.

Cambon présente en conséquence deux projets de décret qui sont adoptés.

Le premier est relatif au mobilier des émigrés, dont la vente est ordonnée, sauf les objets précieux qu'on jugera dignes d'être placés au Muséum national.

Par le second décret, l'assemblée accorde des primes graduelles aux acquéreurs de domaines nationaux qui solderoient par anticipation.

L'assemblée a accordé divers secours: dans la séance d'hier, un membre a proposé un secours provisoire en faveur d'une femme, maîtresse d'hôtel garni, qui s'est trouvée ruinée par la dénonciation qu'elle a faite contre l'ex-ministre Lebrun, qui logeoit chez elle, & qui depuis a été condamné à la mort. Le lendemain de la dénonciation les locataires de cette femme sont sortis de chez elle.

Lecoindre, de Versailles, vouloit qu'on accordât plus qu'un secours provisoire, parce que la dénonciatrice, a-t-il dit, avoit fait une action utile.

Cela n'est pas décidé, a répondu un membre; il n'est pas bien sûr encore que Lebrun ait mérité son sort. Comme l'action de cette femme n'est pas du nombre de celles qui peuvent intéresser par elles-mêmes, sur-tout dans un tems de la plus odieuse tyrannie; & quand on ignore si elle a eu pour résultat la condamnation d'un coupable ou d'un innocent, l'assemblée n'a vu que l'état de misère de celle pour qui l'on sollicitoit sa bienfaisance, & n'a accordé qu'un secours provisoire.